

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 574

présenté par

Mme Rilhac, Mme Clapot, Mme Brugnera, M. Buchou, M. Giraud, M. Sorre, Mme Peyron,
M. Mendes, M. Roseren, M. Travert, Mme Jacqueline Maquet et M. Fait

ARTICLE PREMIER

Supprimer la première phrase de l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel